

Le 8 septembre 2016

Action sociale Agirc-Arrco

Deux nouvelles publications

Le 8 septembre 2016, Brigitte Pisa, présidente de la commission sociale de l'Arrco et vice-présidente de la commission sociale de l'Agirc a présenté deux nouvelles publications réalisées par l'Agirc-Arrco : une étude menée par ses centres de prévention intitulée « Bien vieillir : de l'importance de bien entendre » et un guide « Développement durable et responsabilité sociétale des entreprises » à l'usage des établissements pour personnes âgées réalisé en partenariat avec la FNAQPA.

Avec la publication « Bien vieillir : de l'importance de bien entendre », l'action sociale Agirc et Arrco poursuit son exploration des facteurs favorisant le bien vieillir. Cette étude, menée entre novembre 2015 et février 2016 auprès de bénéficiaires des 17 centres de prévention Bien vieillir Agirc-Arrco, met en lumière l'importance de l'audition pour la qualité de vie. Elle révèle que plus de la moitié des personnes les fréquentant sont concernées par une perte auditive plus ou moins importante.

Au-delà des difficultés de communication, une telle situation génère souvent une certaine perte de confiance en soi. Par peur d'être mal comprise, jugée ou même moquée, la personne malentendante aura tendance à s'isoler, tant de sa sphère sociale que de ses intimes. Un repli sur soi générateur de souffrance et d'angoisse, mais qui peut aussi, à plus ou moins long terme, favoriser la perte d'autonomie. D'où l'importance de la prévention, les solutions proposées étant d'autant plus efficaces lorsqu'elles sont adoptées dès les premiers signes.

Deuxième publication présentée, le guide « Développement durable et Responsabilité sociétale des entreprises à l'usage des établissements pour personnes âgées » est un recueil de bonnes pratiques destiné aux responsables d'établissements médico-sociaux.

Elaboré en partenariat avec la FNAQPA¹, il aborde un large éventail de problématiques économiques, sociales et environnementales qui touchent à la fois au confort de vie des résidents, à la biodiversité, à la qualité de vie au travail des professionnels ou encore à l'optimisation des coûts.

¹ Fédération nationale Avenir et Qualité de vie des personnes âgées.

Le guide se présente sous forme de fiches (réglementation, outils et prestations au service des établissements souhaitant s'inscrire dans une démarche RSE, acteurs et institutions ressources). Il est le résultat d'une décision prise en 2013 par les partenaires sociaux de s'impliquer dans une recherche-action ADD'AGE². Testées pendant près de deux ans par un panel d'établissements dont plusieurs Ehpad³ Agirc-Arrco, ces bonnes pratiques sont aujourd'hui mises à la disposition de l'ensemble des acteurs de la sphère sociale et gérontologique en vue de les diffuser le plus largement possible, conformément aux trois principes fondamentaux de l'action sociale Agirc-Arrco : innovation, complémentarité et exemplarité.

L'Agirc (Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres) et l'Arrco (Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés) sont les régimes de retraite complémentaire obligatoires des salariés du secteur privé, soit 30 millions de personnes, actives ou retraitées. Tous deux reposent sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations.

L'Action sociale Agirc et Arrco s'inscrit dans ce principe fondamental de solidarité. « Accompagner le grand âge en perte d'autonomie » est l'une des quatre orientations prioritaires fixées pour la période 2014-2018. Deux millions d'euros sont consacrés chaque année à des recherches-actions ou à l'amélioration qualitative de l'accompagnement proposé dans les 50 établissements médico-sociaux du parc Agirc-Arrco qui accueille 6 000 personnes âgées.

Les centres de prévention Bien vieillir Agirc-Arrco publient une étude par an. « Bien vieillir : de l'importance de bien entendre » est la sixième étude de cette collection. Les guides pour les établissements sociaux sont publiés tous les deux ans. Le guide « Développement durable et Responsabilité sociétale des entreprises à l'usage des établissements pour personnes âgées » est le troisième guide de cette collection.

Pour plus d'informations sur l'action sociale Agirc et Arrco ou accéder aux autres études et guides : www.agircarrco-actionsociale.fr

CONTACT PRESSE

Gaëlle VACHER - 01 71 72 12 35 - gvacher@agirc-arrco.fr

² Action Développement Durable au service du grand âge.

³ Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.